

Les Infos de Base

Mercredi 4 septembre 2013
volume 16, numéro 36
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Dans ce numéro

- 1** État de la publication
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 2** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- 3** Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
Mise à jour des infobases via l'Internet
Mise à niveau à la version 4.8 de Folio
Lentueur de la version 4.8 de Folio
URL d'Accès Légal

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 36 du 4 septembre 2013. Les modifications apportées par L.Q. 2013, c. 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20 et entrées en vigueur au 4 septembre 2013 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 4 septembre 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 36 du 4 septembre 2013, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 35 du 31 août 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 19 septembre 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 26A du 26 juin 2013, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 28 du 13 juillet 2013.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2013.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 1 du 15 août 2013 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, n° 18 du 28 août 2013.

Les modifications apportées par L.C. 2013, ch. 24, 25, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 33, 35, 36 et entrées en vigueur au 28 août 2013 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 28 août 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 18 du 28 août 2013.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 28 août 2013 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2013.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 27 juillet 2013.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 27 juillet 2013 et contient maintenant 9 283 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour au 24 septembre 2012.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 24 septembre 2012.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur l'aide juridique, RLRQ, c. **A-14**, r. 2, aa. 1, 26, 27, 29.2, 31, 33, 36.1, 37.1, 37.3.1, 38.

Règlement modifiant le Règlement sur l'aide juridique, D. 866-2013 du 22-08-13, (2013) 145 G.O. 2, 3601, aa. 1-10.

Règlement sur les changements de destination des bois attribués à un bénéficiaire de contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier, RLRQ, c. **A-18.1**, r. 1, remplacé.

Règlement sur les changements de destination des bois achetés par un bénéficiaire de garantie d'approvisionnement en application de sa garantie, D. 877-2013 du 22-08-13, (2013) 145 G.O. 2, 3852, a. 4.

Règlement sur les changements de destination des bois achetés par un bénéficiaire de garantie d'approvisionnement en application de sa garantie, RLRQ, c. A-18.1, D. 877-2013 du 22-08-13, (2013) 145 G.O. 2, 3852, nouveau.

Règlement sur la chasse, RLRQ, c. **C-61.1**, r. 12, ann. II.

Règlement modifiant le Règlement sur la chasse, A.M. 2013 du 14-08-13, (2013) 145 G.O. 2, 3853, a. 1.

Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics, RLRQ, c. **C-65.1**, r. 2, aa. 38-40.

Règlement modifiant le Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics, D. 432-2013 du 24-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1782, a. 11.

Règlement sur les contrats de services des organismes publics, RLRQ, c. C-65.1, r. 4, aa. 51-53.

Règlement modifiant le Règlement sur les contrats de services des organismes publics, D. 430-2013 du 24-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1771, a. 18.

Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics, RLRQ, c. C-65.1, r. 5, aa. 41-43.

Règlement modifiant le Règlement sur les contrats de travaux de construction des

organismes publics, D. 431-2013 du 24-04-13, (2013) 145 G.O. 2, 1777, a. 14.

Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique, RLRQ, c. **S-8**, r. 1, ann. 1-3.

Avis d'indexation, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 979.

Règlement sur la régie interne et la conduite des affaires de la Société des alcools du Québec, RLRQ, c. **S-13**, D. 1054-89 du 28-06-89, (1989) 121 G.O. 2, 3387, remplacé.

Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, D. 862-2013 du 22-08-13, (2013) 145 G.O. 2, 3849, a. 42.

Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, RLRQ, c. S-13, D. 862-2013 du 22-08-13, (2013) 145 G.O. 2, 3849, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur la taxe d'accise, L.R.C. 1985, ch. **E-15**, aa. 81.25, 81.29, 177.1, 225.1.

Loi de 2012 apportant des modifications techniques concernant l'impôt et les taxes, L.C. 2013, ch. 34, aa. 413-416.

Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, L.R.C. 1985, ch. **F-8**, aa. 2, 7, 7.31, 7.5, 12.2.

Loi de 2012 apportant des modifications techniques concernant l'impôt et les taxes, L.C. 2013, ch. 34, aa. 370, 417-420.

Loi sur les grains du Canada, L.R.C. 1985, ch. **G-10**, aa. 2, 12, 14, 20, 27, 33, 35-38, 39, 41, 42, 54.1, 62, 65, 67, 68.1-71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 79, 80, 82.1, 87, 88, 90, 91, 93, 95, 97, 111, 113, 114, 115, 116, 118.

Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance, L.C. 2012, ch. 31, aa. 351-360, 365-389.

Loi sur l'interprétation des conventions en matière d'impôts sur le revenu, L.R.C. 1985, ch. **I-4**, a. 4.3.

Loi de 2012 apportant des modifications techniques concernant l'impôt et les taxes, L.C. 2013, ch. 34, a. 26.

Loi de l'impôt sur le revenu, L.R.C. **1985 (5^e suppl.)**, ch. **1**, aa. 4, 6, 7, 8, 12, 12.3, 13, 14, 15, 16.1, 18, 18.1, 20, 20.1, 34.2, 35, 37, 38.2, 39, 39.1, 40, 42, 43, 43.1, 44, 44.1, 49, 51, 52, 53, 54, 54.1, 55, 56, 56.1, 56.4, 60, 60.011, 60.1, 63, 65, 66, 66.1, 66.2, 66.21, 66.3, 66.4, 66.7, 66.8, 67.1, 68, 69, 70, 72, 73, 75, 75.2, 79.1, 80, 80.04, 80.2, 80.4, 81, 82, 84, 85, 85.1, 86.1, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 93.1, 94, 94.1, 94.2, 95, 96, 98, 99, 100, 104, 106, 107, 107.2, 107.4, 108, 110, 110.1, 110.2, 110.6, 111, 112, 113, 115.2, 116, 118, 118.02, 118.1, 118.2, 118.3, 118.5, 118.6, 118.7, 120.2, 120.31, 120.4, 122, 122.1, 122.3, 122.5, 123.4, 125, 125.1, 125.11, 125.2, 125.3, 126, 126.1, 127, 127.3 (A), 127.4, 127.52, 128, 128.1, 128.3, 129, 130.1, 131, 132, 132.11, 132.2, 133, 134.1, 135.1, 136, 137, 137.1, 138, 138.1, 142.5, 142.6, 142.7, 143, intertitre précédant l'article 143.2, 143.2, 143.3, 143.4, 146, 146.01, 146.1, 146.2, 146.3, 147, 147.1, 147.2, 147.3, 148, 148.1, 149, 149.1, 152, 153, 157, 159, 160, 160.1, 160.2, 160.3, 160.4, 161, 162, 163, 163.2, 164, 170, 176, 181, 181.2, 181.3, 181.4, 184, 185, 186, 188, 190, 190.1, 190.13, 190.16, 191, 191.1, 191.3, 200, 204.4, 204.6, 204.8, 204.81, 204.9, 204.94, 206, 207.31, 209, 210, 210.1, 210.2, 211.7, 211.8, 211.81, 211.82, 211.9, 212, 214, 215, 216, 219, 220, 223, 224, 224.2, 225, 226, 227, 230, 231.2, 233.2, 233.3, 233.4, 233.5, 237.1, 237.3, 241, 248, 249, 249.1, 251, 252, 253, 253.1, 256, 258, 260, 261, annexe.

Loi de 2012 apportant des modifications techniques concernant l'impôt et les taxes, L.C. 2013, ch. 34, aa. 2-23, 29-38, 54-77, 91-366, 426 (partie), 427 (partie).

Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada — Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers, L.C. **1988**, ch. **28**, a. 216.

Loi de 2012 apportant des modifications techniques concernant l'impôt et les taxes, L.C. 2013, ch. 34, a. 369.

Loi sur la taxe sur les produits et services des premières nations, L.C. **2003**, ch. **15**, art. **67**, aa. 2, 3, 4, 5, 16.

Loi de 2012 apportant des modifications techniques concernant l'impôt et les taxes, L.C. 2013, ch. 34, aa. 421-425.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi de l'impôt sur le revenu, L.R.C. 1985 (5^e suppl.), ch. 1.

Règlement de l'impôt sur le revenu, C.R.C., ch. 945, aa. 104, 202, 229, 304, 309, 309.1, 407, 600, 1100, 1101, 1106, 1403, 1406, 2000, 2001, 2002, 2402, 2404-2409, 3501, 3504, 4600, 4800, 4800.1, 4801, 4801.001, 4803, 5900, 5901, 5902, 5903, 5903.1, 5904, 5905, 5906, 5907, 5908, 5909, 5910, 5911, 6202.1, 6701, 6708, 6709, 6802, 8100-8105, 8201, 8500, 8502, 8504, 8514, 8604, 8901.

Loi de 2012 apportant des modifications techniques concernant l'impôt et les taxes, L.C. 2013, ch. 34, aa. 27, 28, 40-49, 78-88, 376-412.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Mise à jour des infobases via l'Internet

Nous lançons officiellement un nouveau mode de mise à jour par l'Internet de notre collection utilisée en mode client/serveur (sur DVD).

Nous utilisons un outil de nimbo-informatique nommé **Wuala de LaCie** (<http://www.wuala.com/>) pour livrer chez vous les infobases.

Cet outil permet :

- Un environnement **sécuritaire** (les serveurs sont situés en Suisse)
- Une mise à jour **instantanée** (vous obtenez les mises à jour des infobases dans l'heure où elles sont versées)
- Une mise à jour **automatisée** (aucune intervention humaine n'est requise)
- L'accès à nos nouveaux produits trop volumineux pour le DVD (Gazette du Canada depuis 1841)

- Une synchronisation unidirectionnelle (le partage se fait en sens unique : vous recevez les mises à jour des infobases du serveur Wuala, mais rien de ce qui est dans votre répertoire de synchronisation n'est partagé avec l'extérieur)

La tarification de lancement de la mise à jour WUALA est de 250\$ par année. Si vous choisissez de ne plus recevoir le DVD par la poste (72\$ par an), votre coût net ne sera que de 178\$ de plus par an.

La mise à jour WUALA ne remplace pas celle par DVD. Cette dernière demeure pour tous ceux qui désirent la conserver.

Pour vous y abonner ou pour nous poser vos questions concernant ce produit, contactez-nous par téléphone au 514/893-2526 ou par courriel à l'adresse wuala@gaudet.qc.ca.

Comme tous nos produits, la mise à jour WUALA est disponible en essai gratuit de 30 jours.

Mise à niveau à la version 4.8 de Folio

Nous y sommes rendus. Les premières infobases en version 4.8 vous sont livrées en évaluation avec l'édition de juillet :

Infobase Lois de l'Ontario (iloisO.nfo)

Infobase Lois annuelles de l'Ontario (ilaO.nfo)

Infobase Gazettes de l'Ontario (igoO.nfo)

Statutes of Ontario Infobase (istatO.nfo)

Annual Statutes of Ontario Infobase (iasO.nfo)

Ontario Gazettes Infobase (iogO.nfo)

Ceci constituera votre dernière chance pour migrer à la version 4.8. À partir de l'édition d'août, toutes les infobases seront migrées vers la version 4.8 du logiciel Folio VIEWS.

Rappelons que la version 4.8 n'est pas

rétrocompatible. Lorsque les infobases seront migrées à la version 4.8, un lecteur 4.6 sera incapable de les lire.

Nous serons disponibles pour vous aider à rendre le processus de migration le plus simple possible. N'hésitez pas à nous acheminer vos questions par courriel à folio48@gaudet.qc.ca ou par téléphone au 514/893-2526.

Lenteur de la version 4.8 de Folio

Une nouvelle version du logiciel Folio 4.8 est disponible sur le DVD de l'édition de juillet.

Selon nos tests, cette version règle les problèmes de lenteur expérimentés avec la version précédente.

Remplacez les exécutables et les dll par les versions plus récentes pour régler le problème de lenteur.

URL d'Accès Légal

Les anciennes URL pour accéder au serveur web d'Accès Légal ([http://server.gaudet.ca:8080/...](http://server.gaudet.ca:8080/)) seront retirées en septembre.

Assurez-vous que l'URL que vous utilisez débute bien par [http://www.gaudet.qc.ca/...](http://www.gaudet.qc.ca/)